

DYNAMIQUES ENTREPRENEURIALES

Marcus DEJARDIN*

Septembre 2000

Ce texte a été préparé en vue d'introduire un numéro de la revue *Reflets et perspectives de la vie économique* consacré aux Dynamiques entrepreneuriales (*RPVE*, XXXIX, n°4, 2000). Le thème général, Dynamiques entrepreneuriales, y est d'abord brièvement discuté. Vient ensuite un aperçu des contributions. Une attention particulière est néanmoins réservée à leurs résultats. Le texte présente enfin quelques arguments et interrogations issus d'une lecture transversale des contributions.

En titrant « Dynamiques entrepreneuriales » ce numéro de *Reflets & Perspectives*, nous prenons quelques risques. Le thème ainsi défini reste en effet fort général et pourrait couvrir à la fois une bonne partie de la réflexion universitaire en économie industrielle et en gestion et quasiment toute l'actualité rapportée par nos journaux dans leurs chroniques « Vie des affaires »... De cette actualité dont nous parlons, le lecteur aura probablement retenu les nombreuses annonces de fusions et acquisitions et de réorganisation de groupes industriels et financiers, répondant à l'intégration européenne et au phénomène de globalisation. Il aura peut-être aussi à l'esprit quelques manifestations concrètes de ce qu'il est convenu d'appeler le *corporate governance*. Ainsi pourrions-nous susciter de la frustration, voire de la déception, chez le lecteur recherchant légitimement ici une analyse ou une argumentation sur tel ou tel aspect des comportements stratégiques d'entreprises ou une explication des déclarations des parties prenantes (*stakeholders*). Nous l'avertissons d'emblée : les articles rassemblés traiteront fort peu, pour ne pas dire pas du tout, de ces matières¹.

* Marcus Dejardin est assistant à la Faculté des Sciences économiques, sociales et de gestion et chercheur au Centre de Recherches sur l'Economie Wallonne (CREW) des Facultés Universitaires Notre-Dame de la Paix (FUNDP, Namur). Adresse électronique : marcus.dejardin@fundp.ac.be

¹ Quelques contributions éclairantes peuvent néanmoins être signalées à ce propos, à commencer par les articles réunis dans le numéro 1998-3 de la revue sous le titre « *Corporate governance* ». Pour une explicitation introductive de comportements stratégiques récents rapportés au capitalisme belge, voir notamment l'ouvrage de B. Delvaux et S. Michielsens, *Le bal des empires. Les dessous du capitalisme belge* (Bruxelles, Racine, 1999) dont Ch. Huvencers s'est fait l'écho dans la chronique des livres (*Reflets & Perspectives*, 2000, 2-3 ; cf. aussi les références de ce dernier). Sur, plus précisément, l'identification de l'actionnariat des groupes d'entreprises présents en Belgique, citons les études du Centre de recherche et d'information socio-politiques (CRISP). Celui-ci vient de publier A. Vincent et M. Wunderle, *La dépendance externe des entreprises en Wallonie* (Courrier hebdomadaire du CRISP, 2000, n°1679).

Les considérations que nous privilégions dans ce numéro portent sur la création et le développement de nouvelles activités productives, au travers plus particulièrement des petites ou moyennes entreprises. La perspective adoptée est généralement microéconomique. Elle pourrait même à certains égards être qualifiée de particularisante. Des auteurs ne manquent d'ailleurs pas de nous prévenir très rapidement de la variété de leur objet d'étude et de leur souci d'analyse, sans concession (ou alors s'en excusent-ils) à la généralité ou à l'évaluation grossière. Il y a là évidemment un motif de se réjouir, tant l'intelligence des phénomènes constitue un préalable nécessaire au jugement et à l'action raisonnée.

Cela étant, si des questions très diverses sont abordées et traitées, le choix des contributions n'est toutefois pas indépendant d'un contexte, d'une préoccupation, à savoir contribuer à alimenter la réflexion sur les moteurs du développement économique et social des régions. Les « dynamiques entrepreneuriales » y ont leur part. Dans les territoires de tradition industrielle, le renouvellement des activités apparaît souvent davantage comme étant un défi majeur qu'un fait avéré et tangible, tandis que les régions rurales font face à des handicaps d'opportunité très étroitement liés à l'absence relative d'économies d'agglomération. Le lecteur remarquera ainsi qu'une très large place est consacrée aux politiques de (re)déploiement économique, observées ou telles qu'on pourrait les concevoir. Quelques textes s'inscrivent en effet dans cette dernière démarche. Ils résultent d'une articulation d'arguments théoriques et normatifs et d'événements devenus intelligibles, par l'analyse et l'effort de synthèse². Le discours normatif de l'homme de science est fait de « si... alors... ». S'il propose des solutions spontanément ou à celui qui l'interroge sur des matières politiques, il n'en demeure pas moins que le choix ultime lui échappe.

Aperçu des contributions

Les articles présentés dans ce numéro « Dynamiques entrepreneuriales » peuvent sans doute être regroupés en caractérisant leur contenu. Nous distinguerons en fait quatre types d'approche : historique, théorique ou analytique, empirique et enfin relevant de la théorie normative ou, plus généralement, de la politique économique.

La première contribution, au demeurant l'unique contribution pleinement historique, est due à **Ginette Kurgan-van Hentenryk**. Dans « Entrepreneurs et entreprises au XIXe et dans la première moitié du XXe siècle », l'auteur parvient à broser, en seulement quelques pages, les traits distinctifs du capitalisme belge *en mouvement* et de ses protagonistes patronaux et financiers. La variété du monde de l'entreprise y est notamment soulignée. La rareté du « self-made man » au sein du grand patronat sur la période étudiée est aussi constatée. Même dans les cas de réussite entrepreneuriale de personnes issues de milieux modestes ou autodidactes, écrit l'auteur, un examen attentif révèle l'importance du rôle joué par l'activation du capital relationnel de celles-ci.

² Ce dernier exercice demeure le plus périlleux, selon nous, singulièrement lorsqu'il s'agit de tirer un diagnostic devant servir l'action politique. Pour être réellement satisfaisante, la démarche requiert l'explicitation des principes qui la sous-tendent. Elle devrait ainsi à tout moment favoriser sa remise en cause, voire stimuler le retour critique et la recherche d'alternatives.

Suivent trois articles de nature essentiellement théorique et positive ou analytique. Dans notre texte, « Entrepreneuriat et croissance, une conjonction évidemment favorable ? », nous jetons d'abord un éclairage sur la décision individuelle d'entreprendre suivant un arbitrage entre différentes activités rémunératrices. L'allocation de l'offre d'entrepreneurs potentiels est ensuite discutée relativement au contenu socialement productif de ces activités. L'idée de *rent-seeking behaviour* est introduite. Chacun de ces développements permet de préciser les rapports entre entrepreneuriat et croissance économique. **Frank Janssen** traite quant à lui des « Déterminants de la croissance des PME ». Concluant une revue de littérature fort documentée, l'auteur en retient une très grande diversité au sein de la population des PME. Celles-ci n'enregistrent pas des performances identiques en termes de création d'emploi. Elles n'ont pas d'aptitudes particulières qu'elles partagent à cet égard. La majorité des entreprises petites ou moyennes ne croissent d'ailleurs pas. Il semble cependant que la croissance d'emplois de ces entreprises s'il y échet puisse davantage être rapportée à des facteurs internes (relatifs aux qualités et à l'expérience du dirigeant, à la gestion, notamment) plutôt qu'à des facteurs externes (le dynamisme sectoriel, par exemple). La contribution de **Jean Lachmann**, « Le capital-risque de la nouvelle économie », présente un important matériau factuel relatif au financement des projets saisissant les opportunités offertes par les nouvelles technologies d'information et des communications (NTIC). La lecture et l'analyse des récents événements, dont le retournement boursier d'avril-mai 2000, permettent à l'auteur de jeter quelques bases pour une compréhension plus approfondie d'enjeux que le manque de recul nous empêcherait de percevoir clairement.

Avec le texte de **Karin Comblé, Anne Heldenbergh et Giuseppe Pagano**, « La petite ou moyenne entreprise au cœur du tissu économique wallon : survol d'une fin de siècle (1985-1998) », nous entamons une série de trois articles plus empiriques. Une contribution statistique requiert qu'au préalable aient été définies les unités de mesure et la méthodologie appliquée. L'exercice permet d'apprécier la distance séparant l'indicateur quantitatif et le phénomène que l'on souhaite étudier par cette voie. Les auteurs ne manquent pas cette étape. Elle les incite à la prudence lorsque vient le moment d'interpréter l'information. Cela étant, ils concluent notamment que, sur la période examinée, les PME wallonnes ont en moyenne fait preuve d'un plus grand dynamisme (en termes de création d'emplois, d'exportations ou d'investissements) que les autres entreprises wallonnes. Ce dynamisme apparaît toutefois inférieur au dynamisme enregistré en moyenne par les PME belges.

Certaines régions connaissent un essor économique qui les distingue des autres régions et qui fait en sorte qu'elles retiennent plus particulièrement l'attention des chercheurs. Il en va ainsi de Courtrai et ses environs. Dans sa contribution, **Bernard Musyck** s'interroge sur les facteurs pouvant expliquer ce succès. Y trouve-t-on notamment une organisation spécifique de la production, en réseau de petites firmes spécialisées, entretenant des rapports à la fois de coopération et de concurrence, ainsi que l'effet d'un environnement local favorable, ce que certains désignent comme un district industriel ? La réponse est négative, compte tenu de la notion de district industriel retenue par l'auteur et issue de la littérature (italienne, en particulier). Les résultats des recherches renvoient aux conceptions de Porter³ et mettent en exergue le rôle probablement joué par la concentration géographique et sectorielle ainsi que par la concurrence et les rivalités locales dans la constitution et l'entretien d'avantages compétitifs.

³ Porter, M. E. (1990), *The Competitive Advantage of Nations*, London, Macmillan Press.

La situation économique de la province de Hainaut a justifié qu'en 1993, elle puisse bénéficier d'un plan de redressement relevant des interventions structurelles européennes, dans le cadre de l'Objectif 1 1994-1999 (Développement et ajustement structurel des régions en retard de développement). Dans leur article, **Henri Capron** et **Florence Hennart** tentent d'en évaluer les effets sur la création et le développement d'activités économiques, compte tenu de l'attribution d'aides relativement importantes en matière d'investissement des entreprises. Si l'un des objectifs des mesures définies était l'encouragement des investissements de diversification industrielle, le bilan à l'issue de la période est à cet égard relativement mitigé. La mise en œuvre des mesures d'aides spécifiques visant à soutenir la Recherche & Développement dans les entreprises se soldent par un échec. Seule la mesure RD Plus (aide à l'investissement en R&D) sort du lot, étant donné son activation. Elle a d'ailleurs connu un accroissement budgétaire. Il apparaît toutefois que son intervention a concerné un nombre limité de grandes entreprises. En ce qui concerne l'utilisation des fonds spéciaux de sociétés d'investissement, force est de constater l'importance des interventions sous forme de prêts plutôt qu'en termes de prises de participation. La prise de risque est donc relativement limitée. Cela étant, même si le déclin économique de la province n'est sans doute pas enrayé, l'ensemble du programme apparaît avoir globalement porté ses fruits en termes d'investissements réalisés et de créations d'emploi. Après avoir donné quelques indications sur le contenu de la programmation pour la période transitoire (*Phasing out* de l'Objectif 1), les auteurs concluent leur contribution par une note encourageante, la diminution significative du nombre de personnes demandeuses d'emploi.

Nous annonçons très tôt dans cette introduction une importante place consacrée aux questions relatives à la politique économique. Ces questions sont plus spécifiquement abordées dans la suite du numéro. Elle regroupe six contributions.

Dans « Quel rôle pour l'Etat dans une économie de marché ? », **Mathias Dewatripont** introduit le défi important de la régulation de l'économie de marché mondialisée, tout en réaffirmant par ailleurs (et en n'évitant pas le débat de l'efficacité) la fonction de redistribution de l'Etat, ainsi que son rôle comme producteur de biens publics. Ce faisant, l'auteur revient sur des principes fondant l'action de pouvoirs publics agissant sur des ensembles supérieurs – la nation, le continent, l'économie mondialisée – et permet ainsi au lecteur de se rendre compte (ou de se rappeler) que des interventions publiques locales ou microrégionales, qui font par ailleurs l'objet d'autres articles, n'épuisent pas la matière de la politique économique.

Confrontés aux disparités régionales en termes d'activités économiques ou de revenus disponibles, les pouvoirs publics des pays industrialisés, soucieux d'équité spatiale, ont dès les années soixante cherché à mettre en œuvre des politiques correctrices. **Denis Maillat** en dresse le panorama, depuis cette époque jusqu'à nos jours, en distinguant différentes générations : des politiques redistributrices à celles visant la création de ressources spécifiques à un système territorial de production, en passant par la stimulation des potentialités endogènes (dont l'entrepreneuriat local). L'auteur resitue chaque génération dans son contexte économique général. Partant ainsi de ce qu'implique la globalisation de l'économie pour les territoires et d'une réappréciation des rapports entre la ville et le développement local, il esquisse les contours des politiques régionales de quatrième génération. Elles stimuleraient le développement « des externalités de proximité, de variété et d'accessibilité » dans les villes moyennes.

Michel Mignolet, dans « La politique régionale et ses outils : un terrain de controverses », relève trois procès récurrents à l'encontre des politiques régionales, en particulier lorsque celles-ci mettent en œuvre des aides publiques à l'investissement, directes (financières ou fiscales) ou indirectes (par la diminution du taux d'imposition des sociétés). Il est ainsi question d'effets d'aubaine, de distorsions de concurrence et de pertes d'efficacité, ainsi que de substitution du capital au travail. L'auteur discute les arguments en présence. Précisant l'impact des politiques d'investissement selon l'instrument utilisé, l'organisation de la firme et les conditions institutionnelles d'application (les régimes fiscaux affectant le groupe international d'entreprises, les spécificités du fédéralisme belge,...), il définit aussi les circonstances qui mettront à l'honneur la subvention en capital plutôt qu'un autre outil de relance.

Avec la contribution de **Bernard Surlemont**, « Les clusters : moteurs de dynamiques entrepreneuriales », nous revenons sur la question de l'organisation de la production au sein d'un réseau de petites firmes et sur la concentration spatiale et sectorielle comme source potentielle d'avantages comparatifs ; des matières dont le lecteur avait déjà pu prendre connaissance dans l'étude du cas de Courtrai. L'approche est toutefois plus générale. Ainsi, l'auteur commence par rechercher les traits communs des différentes notions utilisées dans la littérature (clusters, grappes et districts). Il identifie ensuite les sources de valeur ajoutée potentielles et spécifiques à ce qu'il désigne comme étant un cluster. Il conclut sa contribution par quelques implications pour les politiques publiques.

Les deux derniers articles traitent de sujets que nous souhaitons vivement voir figurer dans un numéro consacré aux « Dynamiques entrepreneuriales ». Les problématiques auxquelles ils se réfèrent sont importantes et ne peuvent sans doute pas être négligées. Dans la contribution de **Pierre Verbeeren**, elles renvoient à des expériences économiques et sociales innovantes. Se référant notamment aux réalités belges francophones, l'auteur envisage plus particulièrement les dispositifs mis en œuvre pour soutenir et encadrer l'entrepreneuriat social. Il s'agit notamment d'un état des lieux et d'un regard critique et constructif, compte tenu des objectifs recherchés par les différents acteurs. Quant à **Patrick Sénicourt** et **Thierry Verstraete**, ils inscrivent les résultats de leur recherche dans une réflexion plus générale sur les moyens dont dispose un pays pour favoriser le développement de l'esprit d'entreprise au sein de la population si telle est sa volonté. Dans leur article, ces auteurs s'intéressent plus particulièrement au rôle que peut jouer le système éducatif.

Quelques arguments et interrogations issus d'une lecture transversale

Une lecture attentive des différentes contributions nous conduit à mettre en évidence quelques rapprochements possibles entre celles-ci. Elle suscite aussi des interrogations, qui ne sont pas forcément nouvelles mais qui pourraient donner lieu à l'avenir à d'autres numéros de la revue. Nous en rendons compte ici, sous la forme de simples et très brèves énumérations. Elles n'ont, bien entendu, aucune prétention d'exhaustivité, ni d'objectivité en ce sens qu'elles résultent aussi d'un intérêt personnel plus particulier pour telle ou telle matière.

En ce qui concerne les rapprochements possibles, nous relevons plus particulièrement :

- Le constat d'une très grande variété quant au profil de l'entrepreneur et des réalités de la petite ou moyenne entreprise.
- L'évocation de la masse critique par des rapports de collaborations entre agents économiques (la mise en réseau d'acteurs) et la recherche d'économies d'agglomération ; ces éléments comme sources potentielles d'avantages comparatifs.
- L'importance accordée à la confiance entre agents économiques (en ce compris, les pouvoirs publics) comme facteur favorisant le développement.
- Des principes d'efficacité économique et d'équité spatiale, l'un et l'autre plus ou moins affirmés, aux fondements des politiques régionales.

En ce qui concerne les interrogations, citons :

- Une politique publique interventionniste auprès des PME est-elle nécessairement vouée à l'échec, compte tenu de la variété de la population ? Une politique « environnementaliste », créant les conditions générales favorables à la création et au développement d'activités, a-t-elle davantage de sens ?
- Quels sont les facteurs internes et/ou externes à la petite ou moyenne entreprise favorisant une attitude proactive de sa part en matière de Recherche & Développement ?
- Quelles pourraient être les conditions de l'ergodicité ou de la non-ergodicité dans les effets des politiques régionales ? Y aurait-il des circonstances maximisant la capitalisation de leurs bénéfices ?
- Quel arbitrage équité-efficacité dans la définition de politiques régionales ?
- Quels pourraient être les principes déterminant l'action des pouvoirs publics en matière de politique économique, *selon le niveau territorial considéré*, dans le contexte de la globalisation ? Quels dispositifs de coordination mettre en place, pour quoi et à quel niveau ?